

Philippe Plisson
Député-maire de St Caprais de Blaye
Conseiller Général de la Gironde

Monsieur Gérard Gaillard
Directeur de la CPAM de la Gironde
Place de l'Europe
33085 Bordeaux cedex

Braud et St Louis, le 13 juin 2008

Nos réf. : IB/CPAM/COUTRAS/ 080612/077
Copie : Madame Roselyne Bachelot-Narquin,
ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Monsieur le Directeur,

Le 17 mars dernier, vous avez décidé de fermer l'agence de sécurité sociale de Coutras. Ceci constitue pour nous un recul de plus de la présence des services publics en Gironde et particulièrement dans les zones rurales.

C'est la part la plus fragile de la population qui subira les conséquences de cette fermeture et devra se rendre à Libourne pour rencontrer un conseiller ou obtenir des réponses pour un dossier.

Coutras est une ville de plus de 7.000 habitants, située dans un canton qui couvre 12 communes pour plus de 20.000 habitants.

Comme cela se fait déjà dans d'autres cantons, en relation avec les communautés de communes et la mise en place des Maisons des Services au public, nous vous demandons de bien vouloir maintenir à minima une permanence hebdomadaire de la CPAM à Coutras.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes meilleures salutations.

Marie-Claire Arnaud
Maire de Coutras

Pierre Barrau
Conseiller Général
du canton de Coutras

Philippe Plisson
Député-maire
de St Caprais de Blaye